



# Union interparlementaire

## Programme de coopération technique

### DESCRIPTIF DU PROJET :

## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE LAO



Créé le 25/08/2006

#### Informations concernant le projet

<b>Titre :</b>	<b>Projet de renforcement des capacités de l'Assemblée nationale du Laos</b>
<b>Etat d'avancement :</b>	<b>terminé</b>
<b>Durée :</b>	<b>3 ans (1997-2000)</b>
<b>Budget :</b>	<b>1 570 730 dollars E.-U.</b>
<b>Partenaires financiers :</b>	<b>Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD)</b>

#### Introduction

Grâce à la Constitution de 1991 et à la rapide croissance économique que le pays a connu jusqu'en 1997, le rôle de l'Assemblée nationale s'est vu renforcé au début des années 90 et ses activités élargies. Cependant, la capacité de l'Assemblée de s'acquitter de ses fonctions a été gravement limitée par le manque de ressources et de compétences.

Le personnel parlementaire manquait d'expérience pratique, il n'avait pas une connaissance suffisamment approfondie du fonctionnement et de l'administration d'un parlement, ni les connaissances nécessaires en langues étrangères.

En outre, bien que de création récente, les locaux qui abritaient le parlement, en particulier sa bibliothèque, n'étaient pas adaptés aux fonctions de l'Assemblée.

Suite à une demande des autorités lao, l'UIP a mené deux missions d'évaluation au Laos en 1995 et 1996. Celles-ci ont débouché sur l'élaboration d'un projet en coopération avec le PNUD, grâce au financement conjoint de la NORAD et du PNUD.

#### Activités

Le projet avait pour objectif global de renforcer la capacité de l'Assemblée nationale de s'acquitter efficacement de ses fonctions constitutionnelles qui consistaient à produire des lois, à surveiller l'action du gouvernement et à représenter la population, le but étant en outre de faciliter le passage de la République démocratique populaire lao à une économie de marché.

Les trois activités principales ont été les suivantes :

- renforcer les connaissances et les compétences des parlementaires et du personnel de l'Assemblée nationale au moyen d'ateliers et de séminaires sur les procédures parlementaires, ainsi que l'organisation et les fonctions du Parlement ;
- améliorer le processus législatif et les fonctions de contrôle du parlement ;
- renforcer les capacités des bureaux provinciaux.

#### Bénéficiaires

Les bénéficiaires sont entre autres les parlementaires et le personnel du Parlement lao, bien que l'efficacité accrue du Parlement et son plus grand rayonnement via les bureaux des provinces aient également profité à la société civile.



Séminaire d'orientation destiné aux parlementaires lao

#### Résultats

En avril 2002, le PNUD a fait une vérification finale et il a conclu que le projet avait atteint son objectif. Les principaux succès enregistrés étaient :

- l'instauration d'un laps de temps réservé aux questions et le vote article par article et des améliorations dans les consultations publiques ;
- une meilleure communication entre l'Assemblée nationale et six bureaux provinciaux et une plus grande efficacité dans le traitement des questions concernant le découpage électoral ;
- une meilleure connaissance de la pratique parlementaire internationale grâce à 15 séjours d'étude offerts aux parlementaires et au personnel du parlement ;
- une formation à l'anglais pour les parlementaires et le personnel parlementaire ;
- l'amélioration de la bibliothèque et l'installation d'une sonorisation et d'un système de vote électronique dans la salle plénière ;
- une meilleure connaissance et une plus grande conscience des questions d'égalité des sexes au parlement grâce à un séminaire de trois jours.

Les experts suivants sont intervenus dans le projet :

- Mme Inger Figved, chef du Département de l'information et de la documentation du Parlement norvégien,
- Mme Socorro L. Reyes, du Center for Legislative Development (Centre pour le renforcement législatif),
- M. S. Gopalan, ancien Secrétaire général de la chambre basse du Parlement indien,
- M. Bruno Beaufumé, Directeur des relations internationales du Sénat français.